COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Vinçotte sa**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Jan Olieslagerslaan N° : 35 Boîte : -
Code postal : 1800 Commune : Vilvoorde
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, néerlandophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0462.513.222

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 19-01-2024

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 30-04-2026

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2025 au 31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2024 au 31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

HERNANDEZ Bernard
Avenue Winston Churchill 192A 14
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2024-02-01 | Fin de mandat : 2027-04-29 | Administrateur

VANDERLOCHT Ilse
Eggestraat 34
3581 Beverlo
BELGIQUE
Début de mandat : 2024-03-01 | Fin de mandat : 2027-04-29 | Administrateur délégué

LEROY Luc
Lenniksesteenweg 462
1500 Halle
BELGIQUE
Début de mandat : 2025-06-19 | Fin de mandat : 2031-04-24 | Président du Conseil d'Administration

KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (B00001)
0419122548
Luchthaven Brussel Nationaal 1K
1930 Zaventem
BELGIQUE
Début de mandat : 2025-06-19 | Fin de mandat : 2028-04-27 | Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

COX Raf (A02195)
Réviseur d'entreprises
Herkenrodesingel 6B 4.01
3500 Hasselt
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**6.352.150**	**3.764.806**
Immobilisations incorporelles	6.2	21	**2.548.250**	**60.209**
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	**3.661.098**	**3.552.381**
Terrains et constructions		22	1.580.586	1.598.820
Installations, machines et outillage		23	2.068.632	1.944.579
Mobilier et matériel roulant		24	7.122	8.981
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	4.758	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**142.802**	**152.217**
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		15.000
Participations		282		15.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	142.802	137.217
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	142.802	137.217

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**32.929.785**	**31.630.783**
Créances à plus d'un an		29	**1.130.082**	
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	1.130.082	
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**30.787.867**	**27.155.975**
Créances commerciales		40	20.591.813	18.881.734
Autres créances		41	10.196.054	8.274.241
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	**985.635**	**4.474.808**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**26.201**	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**39.281.935**	**35.395.589**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	**25.133.992**	**23.504.073**
Apport		6.7.1	10/11	**16.498.092**	**16.498.092**
Capital			10	16.498.092	16.498.092
Capital souscrit			100	16.498.092	16.498.092
Capital non appelé			101		
En dehors du capital			11		
Primes d'émission			1100/10		
Autres			1109/19		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	**716.728**	**635.232**
Réserves indisponibles			130/1	716.728	635.232
Réserve légale			130	716.728	635.232
Réserves statutairement indisponibles			1311		
Acquisition d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	**7.919.172**	**6.370.749**
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16	**2.156.665**	**1.162.863**
Provisions pour risques et charges			160/5	**2.156.665**	**1.162.863**
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5	2.156.665	1.162.863
Impôts différés			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**11.991.278**	**10.728.653**
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	**11.303.314**	**10.112.770**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.698.787	1.384.130
Fournisseurs		440/4	1.698.787	1.384.130
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	9.604.527	8.728.641
Impôts		450/3	2.394.120	2.463.927
Rémunérations et charges sociales		454/9	7.210.407	6.264.714
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	**687.964**	**615.882**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**39.281.935**	**35.395.589**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**77.368.063**	**71.154.021**
Chiffre d'affaires		6.10	70	76.150.445	70.597.803
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	1.217.618	556.218
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**74.845.756**	**67.776.618**
Approvisionnements et marchandises			60		
Achats			600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers			61	37.605.799	34.028.844
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	35.436.915	33.261.960
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	818.060	780.103
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4	-75.101	36.329
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8	993.088	-196.564
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	66.281	65.958
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A	714	-200.012
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**2.522.307**	**3.377.403**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**277.296**	**471.513**
Produits financiers récurrents			75	277.296	471.513
Produits des immobilisations financières			750	0	0
Produits des actifs circulants			751	260.994	454.156
Autres produits financiers		6.11	752/9	16.301	17.357
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		
Charges financières			65/66B	**76.479**	**81.681**
Charges financières récurrentes		6.11	65	61.480	81.681
Charges des dettes			650	5.085	694
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	56.396	80.987
Charges financières non récurrentes		6.12	66B	14.999	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**2.723.123**	**3.767.235**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	**1.093.204**	**1.433.763**
Impôts			670/3	1.171.740	1.433.763
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77	78.536	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**1.629.919**	**2.333.472**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**1.629.919**	**2.333.472**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**8.000.668**	**6.490.527**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	1.629.919	2.333.472
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	6.370.749	4.157.054
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	**81.496**	**119.777**
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920	81.496	119.777
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**7.919.172**	**6.370.749**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**1.793.153**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022	15.223	
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**1.808.377**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**1.732.944**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	16.787	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**1.749.731**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	**58.646**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	**XXXXXXXXX**	**979.450**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023	2.575.452	
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	**3.554.902**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	**XXXXXXXXX**	**979.450**
Mutations de l'exercice				
Actés		8073	85.848	
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	**1.065.298**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212	**2.489.603**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	**XXXXXXXXXX**	**1.699.360**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161		
Cessions et désaffectations		8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	**1.699.360**	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice		8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321P	**XXXXXXXXXX**	**100.540**
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	18.234	
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321	**118.774**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22)	**1.580.586**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXX**	**14.318.253**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	818.182	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**15.136.435**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222	7.615	
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252	**7.615**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXX**	**12.373.674**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	690.321	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292	11.423	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**13.075.418**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	**2.068.632**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXX**	**242.041**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	3.564	
Cessions et désaffectations		8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**245.605**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223	8.690	
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253	**8.690**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXX**	**233.060**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	6.870	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293	7.243	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**247.173**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	**7.122**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	**XXXXXXXXX**	**230.850**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	4.758	
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	**235.607**	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	**XXXXXXXXX**	**230.850**
Mutations de l'exercice				
Actés		8275		
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	**230.850**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	**4.758**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	**XXXXXXXXXX**	**77**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371	77	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	**0**	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	**XXXXXXXXXX**	**77**
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541	**-77**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551	**0**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	**XXXXXXXXXX**	**150.000**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362		
Cessions et retraits		8372	150.000	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	**0**	
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	**XXXXXXXXXX**	**135.000**
Mutations de l'exercice				
Actées		8472		
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8502	135.000	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522	**0**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(282)		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		283P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8582		
Remboursements		8592		
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Différences de change	(+)/(-)	8622		
Autres	(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8652		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXX**	**137.217**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583	5.586	
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	**142.802**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à reporter	25.768
Produits acquis	433

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	16.498.092
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	16.498.092	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale		16.498.092	6.364
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	6.364
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Vincotte Academy SA 0438362202 Jan Olieslagerslaan 35 1800 Vilvoorde BELGIQUE	sans désignation de valeur nominale	117		1,84
Vincotte Certigo ASBL 0821076888 Jan Olieslagerslaan 35 1800 Vilvoorde BELGIQUE	sans désignation de valeur nominale	714		11,22
Vincotte International SA 0416988944 Jan Olieslagerslaan 35 1800 Vilvoorde BELGIQUE	sans désignation de valeur nominale	5.533		86,94

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

	Exercice
Flexibilité L.T	750.842
Charges diverses (R.C)	1.326.300
Projets spéciaux	79.523

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	1.134.015
Dettes fiscales estimées	450	1.260.105
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	7.210.407

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Charges à imputer	30.280
Produits à reporter	657.684

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Groupe		3.831.825	3.504.125
Hors-Groupe		72.318.620	67.093.678
Ventilation par marché géographique			
Vsa Belgique		76.150.445	70.597.803
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	354	324
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	317,4	305,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	500.694	493.033
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	23.445.359	22.078.071
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	6.680.595	6.230.056
Primes patronales pour assurances extralégales	622	1.614.437	1.804.216
Autres frais de personnel	623	3.669.495	3.123.248
Pensions de retraite et de survie	624	27.030	26.370

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		36.329
Reprises		9113	75.101	
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	1.224.479	52.573
Utilisations et reprises		9116	231.391	249.136
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	6.422	3.360
Autres		641/8	59.859	62.598
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour la société		617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	14.733	7.341
Autres			
Divers		1.568	10.015
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	2.904	5.905
Ecarts de conversion de devises	655	5.025	3.364
Autres			
Frais de banque		48.346	71.719

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76		
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66	**15.713**	**-200.012**
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)	**714**	**-200.012**
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620	714	-200.012
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)	**14.999**	
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631	14.999	
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**1.171.740**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	1.125.000
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	46.740
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses non admises		1.548.395
Variation provision non taxée		384.293

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145		
Par la société	9146		
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	7.170.006	6.825.720
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

Exercice

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

La société a prévu un régime d'assurance complémentaire retraite et décès en faveur de son personnel.
Plusieurs systèmes sont en vigueur pour l'assurance complémentaire retraite :
"Pourcentage fixe de la dernière rémunération de l'employé, converti en capital (defined benefit)
"Une cotisation fixe dépendant de la rémunération de l'employé (defined contribution)
"Système hybride regroupant les deux ci-dessus
Le type de plan d'assurance complémentaire dépend de l'année d'embauche du collaborateur.
Le régime permet au personnel de bénéficier à leur choix du capital ou de sa conversion en rente.
L'employeur offre également une assurance décès correspondant à une cotisation fixe de la rémunération de l'employé.
Les fonds de financement détenus par AXA Belgium dans le cadre du système d'assurance groupe, présentent une position d'actif net. Le groupe Vinçotte reconnait cette position nette dans la rubrique actifs long termes du bilan.

Mesures prises pour en couvrir la charge

Codes	Exercice

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

9220	

Bases et méthodes de cette estimation

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Les sociétés du groupe : Vinçotte International Sa , Vinçotte Sa, Vinçotte Asbl, Vinçotte Academy Sa disposent d'une ligne de crédit - Crédit garantie auprès de la banque BNP. Ce crédit est utilisable sous forme d'émission, par la Banque, de garanties autonomes, contre-garanties, actes de cautionnement, avals, lettres de crédit standby ou engagements.

Exercice
2.000.000
-1.371.054

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	**10.229.575**	**7.837.633**
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	10.229.575	7.837.633
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**531.265**	**328.598**
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	531.265	328.598
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		2.000.000
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	256.569	450.248
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	5.074	694
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		**15.000**
Participations	9262		15.000
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec les parties liées qui seraient conclus à des conditions autres que celle du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'annexe.	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**48.000**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	4.500
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations

Non applicable - Consolidation au niveau de Vinçotte International SA

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

Vinçotte International SA
0416988944
Jan Olieslagerslaan 35
1800 Vilvoorde
BELGIQUE

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Acta* Holding BV
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
NL850748914B01
Winston Churchillaan 273
2288 EA Rijswijk
PAYS-BAS

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

Vinçotte International SA
Jan Olieslagerslaan 35
1800 Vilvoorde
BELGIQUE

_____

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les résultats présentés incluent les activités de la succursale japonaise (Minami Sakae Building 201, 1-22-16 Sakae, Naka-Ku, Nagoya).
Les résultats présentés incluent 50% des activités de l'association momentanée Seco Belgium – Vinçotte dans le cadre de la mission d'inspection du gros œuvre et du second œuvre des bâtiments occupés ou à occuper du et pour le Parlement Européen à Bruxelles.

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise.

Les montants relatifs à l'exercice sont composés de manière consistante à ceux de l'exercice précédent.

Chaque composante du patrimoine est évaluée séparément. Les amortissements, réductions de valeur et réévaluations sont spécifiques pour chaque élément d'actif auxquels ils se rapportent. Les provisions pour risques et charges sont individualisées. Les évaluations, amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges répondent aux exigences de prudence, sincérité et bonne foi.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent en termes de formulation ou de mise en pratique.

Frais d'établissement

Les frais d'établissements sont repris à la valeur comptable nette, c-à-d la différence entre la valeur d'acquisition et les amortissements.
Les frais d'établissements sont amortis selon la méthode linéaire à hauteur d'un pourcentage d'amortissement de 20%.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à la valeur comptable nette, c-à-d la différence entre la valeur d'acquisition et les amortissements et les réductions de valeur actés. Si elles ont été constituées par l'entreprise elle-même, elles sont actées à la valeur la plus basse ou au coût de revient, ou selon une estimation prudente de leur valeur d'utilisation, l'estimation du rendement futur faisant office de plafond.
Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire à hauteur d'un pourcentage d'amortissement de 20% à 33%.

En 2025, Vinçotte Sa a reconnu dans ses comptes un goodwill de 2.575.471.75, généré lors de la fusion silencieuse ayant fait suite à l'acquisition des participations de KIWA BELGIUM, entité du groupe KIWA, à KIWA International BV.
La période d'amortissement de ce goodwill a été fixée à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont reprises à la valeur comptable nette, c-à-d la différence entre la valeur d'acquisition et les amortissements et les réductions de valeur actés.
Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire. Les frais supplémentaires sont immédiatement comptabilisés en résultat.
Les pourcentages d'amortissement suivants sont d'application :
Bâtiments : 5 %
Installations, machines et outillages : 20 %
Mobilier et matériel roulant : 20 % à 33 %
 Dont matériel roulant : 25 %
 Dont matériel de bureau et mobilier : 20 %
 Dont matériel informatique et électronique : 33 %
Aménagement des bâtiments loués : 20 %
Contrats de location financement : durée de remboursement de l'emprunt

Les charges d'intérêt ne sont pas incluses dans la valeur d'acquisition.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de la société font, le cas échéant, l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition et des réductions de valeur sont comptabilisées en cas de moinsvalue durable justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les garanties sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont appliquées aux créances qui sont reprises dans les immobilisations financières lorsque la valeur d'une immobilisation financière est inférieure à la valeur de l'actif net comptable de la quote-part des titres détenus et que cette situation présente un caractère durable. Si le caractère durable de la réduction de valeur n'est plus d'application, une reprise de réduction de valeur sera enregistrée au maximum à concurrence de la réduction de valeur.
Dans le cas des créances, une réduction de valeur peut être actée en cas d'incertitudes liées au paiement de celles-ci à l'échéance.

Stocks

Les approvisionnements, les produits finis, les marchandises et les immeubles destinés à la vente sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure. La valeur d'acquisition est fixée selon la méthode FIFO.

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient, et font l'objet de réductions de valeur si leur coût de revient, majoré du montant estimés des coûts y afférents qui doivent encore être exposés, dépasse leur prix de vente net à la date de clôture de l'exercice.
Aucun coût indirect de production n'est repris dans le coût de fabrication des stocks.

Créances

Les créances sont reprises dans le bilan à leur valeur nominale. Les créances sont soumises à des réductions de valeur en cas d'incertitudes liées au paiement de l'ensemble ou d'une partie de la créance à l'échéance.
La société n'a pas modifié la règle relative à la valorisation des créances douteuses.

Liquidités (convertibles)

Les participations et actions sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de réalisation si celle-ci est inférieure.
Les dépôts à terme sont évalués à leur valeur nominale.
Des réductions de valeur sont comptabilisées si la valeur de réalisation est, à la date de clôture de l'exercice, inférieure à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition. Des réductions de valeur complémentaires sont actées sur ces placements de trésorerie pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des risques inhérents à la nature des avoirs en cause ou des activités exercées.

Les valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées sur la base de leur valeur d'acquisition.
Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat pro rata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme élément constitutif des intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat sur une base linéaire.

Valeurs disponibles

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur y sont appliquées si leur valeur de réalisation est, à la date de clôture de l'exercice, inférieure à leur valeur nominale. Des réductions de valeur complémentaires sont comptabilisées suivant les mêmes modalités que pour les placements de trésorerie.

Comptes de régularisation de l'actif

Il est tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement effectif de ces produits est incertain. Si les produits ou les charges sont influencées de façon importante par des produits ou des charges imputables à un autre exercice, il en est fait mention dans l'annexe.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature et qui, à la date de clôture, sont probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant. Pour les régimes de sortie anticipée accordés, une provision est constituée au cours de l'exercice dans lequel le membre du personnel concerné est licencié.
Les provisions pour risques et charges sont constituées individuellement en fonction de la nature du risque et des charges y afférentes.
Elles peuvent être passées aux pertes dans la mesure où elles n'ont plus d'objet à la fin de l'exercice.

À la fin de l'exercice, les provisions constituées sont évaluées au niveau des risques actuels qu'elles couvrent, les provisions excédentaires faisant l'objet d'une reprise au compte de résultats.

Subsides en capital

Les subsides en capital sont repris dans les capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils ont été reçus de la part des autorités. Les subsides en capital sont progressivement pris en résultat au rythme des amortissements sur les immobilisations subsidiées ou, le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service des immobilisations concernées. Les subsides en capital qui ne dépendent pas d'un investissement en immobilisations sont immédiatement pris en résultat au moment de leur obtention.

Impôts différés

Les impôts différés sur les subsides en capital et les plus-values réalisées sont initialement évalués au montant normal de taxation qui les aurait frappés, si ces subsides et plus-value avaient été taxés à charge de l'exercice au cours duquel ils ont été actés.

État des dettes et comptes de régularisation du passif

Ces dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Ces dettes ne comprennent pas de dettes à long terme, sans intérêt ou avec un taux d'intérêt anormalement bas. Si c'est le cas, un escompte doit être appliqué sur ces dettes qui devrait être activé.

Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.
Les actifs immobilisés et les capitaux propres sont convertis en euros au taux de change historique.

Les autres actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en euros au taux de change applicable à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change réalisées sont immédiatement affectées au résultat.

Reconnaissance des produits et des charges

Les produits et les charges liés à l'aliénation d'un bien seront rattachés à l'exercice au cours duquel l'essentiel des risques sur le bien est transféré à l'acquéreur. Le transfert de l'essentiel des risques correspondra en principe au transfert de la propriété sur le bien ou, s'il en est dissocié, au transfert des risques de perte ou de détérioration du bien.

En ce qui concerne les prestations de services, les produits et les charges liés à la prestation seront rattachés à l'exercice au cours duquel l'essentiel de la prestation est accompli.

Les charges seront reconnues au fur et à mesure qu'elles sont générées. Les charges facturées qui sont à charge de l'exercice suivant seront imputées dans un compte de régularisation à l'actif.

La société est membre d’une unité TVA au sens de l’article 4, §2 du Code de la TVA et de l’Arrêté Royal n°55 du 9 mars 2007 relatif au régime des assujettis formant une unité TVA. Cette unité de TVA est constituée entre plusieurs sociétés et associations du groupe et est représentée par la société Vinçotte International SA, qui en est la société tête et le redevable unique auprès de l’administration fiscale.
Dans ce cadre, Vinçotte SA transmet ses déclarations de TVA à la société tête de groupe, laquelle procède à l’établissement et au dépôt de la déclaration consolidée de TVA pour l’ensemble des membres de l’unité.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

VINÇOTTE sa
Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
tél +32 2 674 57 11 • general.management@vincotte.be

a **kiwa** company

Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

Faits marquants de l'année 2025

L'année 2025 a été caractérisée pour la société par .

- Mise en place d'un système de cash pooling avec Acta Holding BV, société mère du Groupe Kiwa, dans un objectif d'optimisation de la gestion de trésorerie
- Acquisition le 1er septembre 2025, de l'ensemble des participations de Kiwa Belgium Nv, entité du groupe Kiwa, à Kiwa International BV La fusion silencieuse et l'intégration de l'activité de Kiwa Belgium Nv a quant à elle été exécutée au 1er novembre 2025
- Comptabilisation d'une charge de provision pour litige commercial de 1 200k€ et d'un profit lié à une créance long terme correspondant à la partie couverte par notre police d'assurance pour un montant de 700k€
- Augmentation générale des prix de ventes, Vinçotte sa a bénéficié en 2025 de l'impact des augmentations de prix 2024 échelonnées sur l'année entière ainsi que de celles de 2025

Evolution de la société

Les résultats présentés incluent les activités de la succursale japonaise (Minami Sakae Building 201, 1-22-16 Sakae, Naka-Ku, Nagoya).

Les résultats présentés incluent 50% des activités de l'association momentanée Seco Belgium – Vinçotte dans le cadre de la mission d'inspection du gros œuvre et du second œuvre des bâtiments occupés ou à occuper du et pour le Parlement Européen à Bruxelles

Active dans le secteur de l'inspection et de la certification, la société a réalisé un chiffre d'affaires en 2025 de 76 150k€, contre 70.598k€, en 2024 (+7 9%), cette augmentation est principalement due à un effet conjoint d'augmentation des prix et des volumes sur certains clients, anciens et nouveaux

La reprise et l'intégration des activités de Kiwa Belgium NV à partir du 1er novembre a également soutenu cette croissance.

Le résultat d'exploitation est de 2 522k€ contre 3 377€ en 2024. Cette détérioration est due principalement à :

- L'enregistrement d'une provision pour litige commercial pour 1 200k€ et d'un produit lié à une créance correspondant à la partie de ce litige couverte par notre police d'assurance pour 700k€
- L'augmentation des coûts de managements facturés par Vinçotte International sa et par le groupe Kiwa.

Les résultats financiers 2025 s'établissent à 201k€ contre 390k€ en 2024. Cette diminution est essentiellement due aux intérêts sur les positions en compte courant vis-à-vis des différentes entités du groupe

Le résultat de l'exercice avant impôts est un bénéfice de 2 723k€ contre 3 767k€ en 2024

La charge d'impôt 2025 s'élève à 1 093k€ contre une charge d'impôt de 1.434k€ en 2024 Cette diminution est en ligne avec la diminution de la base taxable de l'exercice 2025.

Le résultat net de l'exercice est un gain de 1 630k€ contre un gain de 2 333k€ en 2024

Le Conseil d'administration propose d'affecter le gain de l'exercice 1 629.919€ aux réserves légales pour 81.496€ et en résultat à reporter pour 1.548.423 €

En conséquence des résultats obtenus, les capitaux propres de la société s'améliorent passant de 23.504.073€ en 2024 à 25.133.992€ en 2025.

Les capitaux propres s'élèvent à 25.133.992€ au 31 décembre 2025

Règles d'évaluation

La société n'a pas modifié ses règles d'évaluation

Conflits d'intérêts

Le Conseil d'administration n'a pas identifié de conflits d'intérêts

Risques et incertitudes

Le Conseil d'administration n'a pas identifié d'incertitude dans la valorisation des actifs & passifs tel que repris dans les chiffres des comptes annuels

VINÇOTTE sa
Jan Olieslagerslaan 35 ▪ 1800 Vilvoorde ▪ Belgique
tél: +32 2 674 57 11 ▪ general.management@vincotte.be

a **kiwa** company

Mentions spéciales

- La société n'opère pas dans un contexte dans lequel des risques spécifiques sont à souligner, hormis le risque inhérent à toute activité commerciale. La société est exposée de manière limitée à un risque de taux d'intérêt étant donné que celle-ci n'a pas recourt à un financement externe. La société est exposée de manière très limitée au risque de change étant donné que ses transactions ont généralement lieu dans la même devise que sa devise fonctionnelle utilisée dans l'établissement de sa comptabilité. Dans le cadre de ses activités, la société peut toutefois être exposée à certains risques opérationnels liés notamment à la qualité et à la bonne exécution des prestations réalisées, susceptibles d'entraîner des litiges ou d'avoir un impact sur sa réputation. Afin de limiter ces risques, la société veille à mettre en place des procédures appropriées de contrôle et de supervision et est par ailleurs soumise à des contrôles stricts de la part de l'organisme d'accréditation indépendant BELAC. La capacité à attirer, recruter et retenir des collaborateurs qualifiés constitue également un facteur important pour assurer la continuité et la qualité des activités. La société s'efforce dès lors de maintenir des pratiques de gestion des ressources humaines adaptées. Enfin, la société est attentive aux risques liés aux exigences en matière de sécurité dans le cadre de l'exécution de ses missions. Des évolutions de la réglementation applicable ou tout incident impliquant des collaborateurs pourraient avoir un impact sur les modalités d'exécution des activités, sur leur volume ou sur la réputation de la société. Afin de limiter ces risques, la société applique une politique de sécurité stricte et met en œuvre des procédures internes visant à assurer un niveau élevé de qualité et une amélioration continue des pratiques, incluant notamment la réalisation d'une analyse de risques préalable à chaque mission (LMRA – Last Minute Risk Analysis) par les inspecteurs, lesquels disposent de l'autorité nécessaire pour interrompre une mission si les conditions de sécurité ne sont pas jugées suffisantes
- Conformément aux dispositions légales en la matière, la société déclare qu'elle n'utilise pas d'instrument financier de couverture. Les principaux instruments financiers se composent des prêts inter-sociétés et des soldes bancaires. Le principal objectif de ces instruments financiers est de collecter des fonds pour le financement des activités de l'entreprise. Il convient d'observer que la politique de l'entreprise n'autorise pas les transactions spéculatives en matière d'instruments financiers. En outre, l'entreprise dispose également d'autres actifs et passifs financiers tels que les créances et les dettes commerciales, qui proviennent directement de son activité.
- La société possède une succursale japonaise pour laquelle le résultat de l'année 2025 s'élève à 1.2k€
- La société possède une association momentanée pour laquelle sa part dans le résultat de l'année 2025 s'élève à -1.6k€
- La société n'a pas d'activité spécifique de recherche.
- Il n'y a pas d'évènements importants survenus après la clôture de l'exercice.

Fait à Vilvoorde le 27 mars 2026

Pour le Conseil d'administration,

Vanderlocht Ilse **Hernandez Bernard** **Leroy Luc**

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Vinçotte SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Vinçotte SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels et les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 19 juin 2025, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2027. Ceci est la première année que nous exerçons le contrôle légal des comptes annuels de Vinçotte SA.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 39.281.935 EUR et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.629.919 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

KPMG Bedrijfsrevisoren - KPMG Réviseurs d'Entreprises, a Belgian BV/SRL and a member firm of the KPMG global organization of independent member firms affiliated with KPMG International Limited, a private English company limited by guarantee. All rights reserved.
Document Classification: KPMG Public

Siège:
Luchthaven Brussel Nationaal 1K
B-1930 Zaventem

KPMG Bedrijfsrevisoren - KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Numéro d'entreprise 0419.122.548
TVA BE 0419.122.548
RPM Bruxelles
IBAN : BE 95 0018 4771 0358
BIC : GEBABEBB

Autre point

Les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 7 avril 2025, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, de la préparation et du contenu des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12 §1 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Hasselt, le 3 avril 2026

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Raf Cox
(Signature)

Digitally signed by
Raf Cox (Signature)
Date: 2026.04.03
15:45:21 +02'00'

Raf Cox
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 219

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	269,5	218,4	51,1
Temps partiel	1002	66,7	35,9	30,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	317,4	243,9	73,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	433.147	352.170	80.977
Temps partiel	1012	67.547	34.905	32.642
Total	1013	500.694	387.075	113.619
Frais de personnel				
Temps plein	1021	27.872.177	22.538.854	5.333.323
Temps partiel	1022	7.537.709	4.543.099	2.994.610
Total	1023	35.409.886	27.081.953	8.327.933
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	305,9	233,7	72,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	493.033	379.004	114.029
Frais de personnel	1023	33.235.591	25.741.578	7.494.013
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	294	60	337,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	294	60	337,4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	238	28	257,6
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201	88	10	95,5
de niveau supérieur non universitaire	1202	71	11	78,2
de niveau universitaire	1203	78	7	82,9
Femmes	121	56	32	79,8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	11	9	18,1
de niveau supérieur non universitaire	1212	21	16	32,7
de niveau universitaire	1213	24	7	29
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	3		3
Employés	134	291	60	334,4
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	60	6	63,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	60	6	63,2
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	20	16	31,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	20	16	31,4
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	1	4	3,5
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	4		4
Autre motif	343	15	12	23,9
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	187	5811	44
Nombre d'heures de formation suivies	5802	5.360	5812	1.165
Coût net pour la société	5803	308.603	5813	55.920
dont coût brut directement lié aux formations	58031	308.603	58131	55.920
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	264	5831	80
Nombre d'heures de formation suivies	5822	1.384	5832	332
Coût net pour la société	5823	41.214	5833	10.347
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	